

respondantes de l'année financière précédente, on constate une diminution de plus de 77 millions de dollars. Cette très forte réduction reflète non seulement une amélioration dans les affaires de nos Chemins de fer nationaux et dans les exigences de l'assistance-chômage, mais elle est aussi le fruit d'un long et minutieux examen de tous les services administratifs afin d'arriver au maximum d'économie ainsi que la réduction ou l'élimination des services qui, tout motivés qu'ils soient en temps de paix, ne doivent pas être tenus pour indispensables en temps de guerre. Notre effort de guerre vient incontestablement en première place; et les obligations financières formidables qu'il comportera ainsi que les exigences dont il sera la cause en hommes, en matériel et en ressources font un impérieux devoir à toutes les autorités publiques,—non seulement de l'administration fédérale, mais, si je puis sortir de ce domaine, des administrations provinciales et municipales,—de bien peser, au point de vue de l'intérêt national, la justification des fonds qu'elles se proposent d'affecter aux travaux ordinaires. Chacun de ces dollars provient, directement ou indirectement, des Canadiens. Or, on ne devrait presque pas avoir besoin de le dire, afin d'obtenir les sommes énormes que le Canada doit consacrer cette année à la défense, il faut réduire les dépenses ordinaires des gouvernements,—tous les gouvernements,—du Canada pour ne pas restreindre le montant que nous pouvons affecter à la tâche impérieuse de vaincre le nazisme. Dans le domaine fédéral, j'ai bénéficié de la collaboration efficace de mes collègues et des fonctionnaires de leurs ministères pour effectuer les économies dont j'ai parlé. J'ai étudié cette question avec les premiers ministres et les trésoriers de plusieurs provinces, de même qu'avec un certain nombre des maîtres de nos villes et municipalités et, devant la détermination et l'empressement de chacun à collaborer avec nous, j'en suis arrivé à la conclusion qu'il suffirait de bien faire comprendre la situation pour compter sur la collaboration tout aussi encourageante et enthousiaste de tous les organismes de gouvernement.

La première difficulté qu'éprouvent les gouvernements désireux de réduire les dépenses ordinaires, vient tout d'abord de ce qu'en général, les dépenses facultatives ne forment qu'une très faible partie de l'ensemble des dépenses et, en second lieu, du fait que toute diminution appréciable de dépenses de cette nature comporte la mise à pied d'un grand nombre de fonctionnaires dont certains sont en service depuis de longues années et parfois ne jouissent même pas des avantages de la pension. Si l'on prend comme exemple le

budget principal des dépenses de l'an dernier qui s'élevait à 400 millions de dollars environ, on constate que les dépenses considérées comme absolument obligatoires, telles que pensions de guerre, pensions de vieillesse, subventions aux provinces, intérêt sur la dette fondée, et le reste, s'élevaient à 260 millions. La marge où l'on aurait tenté d'effectuer des réductions, n'était donc que de 140 millions et de ce chiffre 80 millions étaient destinés aux traitements et salaires. Par conséquent, à moins de congédier des fonctionnaires, la somme qu'il eût peut-être été possible de réduire ne s'élevait qu'à 60 millions.

Heureusement, la mise en œuvre de notre programme de guerre a déjà rendu, et rendra davantage encore, possible l'absorption de ces gens dans les entreprises de guerre. Depuis quelque temps, un comité interdépartemental étudie cette question et s'occupe de la permutation de ces employés. Ainsi que la Chambre le sait déjà, toute immobilisation dans les ouvrages publics ordinaires a été supprimée pour la présente année. Toutefois, l'accroissement de l'embauchage qui résultera de notre programme de guerre permettra, et je serais même porté à ajouter que les exigences de ce programme nécessiteront, la mise en disponibilité de la main-d'œuvre occupée à la construction d'ouvrages publics, entreprises dont le but premier au cours des dernières années a été, le plus souvent, le soulagement du chômage.

Cette digression sur les économies terminée, j'en reviens à mes prévisions.

A la somme de 448 millions de dollars jugée nécessaire pour les fins ordinaires d'administration, il faut ajouter le montant qu'il nous faudra déboursier pour les fins de la guerre. Le Parlement a déjà approuvé un crédit de guerre de 700 millions de dollars, soit plus de quatre fois ce qu'on a dépensé au cours de l'année financière correspondante de la dernière guerre.

Ces deux chiffres réunis nous donnent un total de 1,148 millions de dollars, somme formidable, qui, peut-être, et même très probablement, ne suffira pas aux dépenses de l'année courante. Les événements se succèdent à une allure vertigineuse; il nous faut modifier et intensifier notre programme presque de jour en jour, et personne au monde ne peut prédire ce que nous serons appelés à fournir au cours des neuf prochains mois. Comme vous le savez, depuis l'adoption de la loi sur les crédits de guerre comportant une allocation de 700 millions pour les fins de guerre, nous avons assumé de lourdes obligations additionnelles auxquelles nous ajoutons constamment. Il y aura quelques